

RÈGLEMENT

Toutes sections sauf Jeunesses/aînées

ART 1 : ENTRAÎNEMENT.

- Ce sont les entraîneurs qui décident du déroulement et du contenu des séances, pas la gymnaste.
- Les conseils donnés pour progresser sont faits pour être suivis et appliqués.
- Ne pas faire preuve dans son comportement et sa manière d'être d'irrespect envers les entraîneurs.
- Faire preuve de discipline dans son travail et de persévérance dans l'effort.
- Ne pas confondre travailler dans une ambiance détendue et jouer en faisant du chahut.
- Ne pas sortir de la salle ou s'installer dans les gradins sans autorisation.

ART 2 : RESPECTER LES HORAIRES.

- DEBUT DE COURS.

- La séance commence en même temps pour tout le monde avec l'échauffement qui doit être complet et fait sérieusement pour éviter les blessures.
- Nous informer si pour des raisons familiales impératives cet horaire ne peut être respecté.

- FIN DU COURS LOISIR DU MERCREDI MATIN.

Récupérer vos enfants à 11h45. Les entraîneurs n'ont pas pour vocation de rester avec les enfants sur le trottoir pour attendre les parents retardataires. Notre responsabilité s'arrête à l'heure de fin du cours. En cas de problème, vous pouvez téléphoner pour signaler votre retard. Dans ce cas seulement nous restons avec l'enfant. Cela doit rester exceptionnel.

Caroline : 06 20 55 55 97

Robert : 06 72 55 19 67

ART 3 : ABSENCE PROLONGÉE. (blessure, maladie, etc . .)

Nous informer impérativement. Par mail : cerclesportif.meinau@gmail.com

Ou sms : Caroline : 06 20 55 55 97 ou Robert : 06 72 55 19 67

ART 4 : TENUE VESTIMENTAIRE.

Adaptée à la pratique de la gym : vêtements de sport près du corps, sans capuches et cordons qui pendent. Cheveux correctement attachés. Pas de bijoux. Boucles d'oreilles bouton seules autorisées.

ART 5 : NE PAS APPORTER D'OBJETS DE VALEUR.

Le club décline toute responsabilité en cas de vol.

En cas de non-respect de ces règles, l'échelle des sanctions est la suivante :

- 1) Après 3 rappels à l'ordre dans une même séance, mise à l'écart de l'enfant sur les gradins pendant 15 minutes. 1^{er} avertissement noté dans un cahier au gymnase.
- 2) Si ce comportement se renouvelle lors d'une séance suivante. 2^{ème} avertissement avec mail aux parents.
- 3) 3^{ème} avertissement. Mail notifiant aux parents une exclusion temporaire de 2 semaines.
- 4) 4^{ème} et dernier avertissement. Exclusion définitive **sans remboursement de la cotisation**